

« Même le pire des criminels a droit à une défense »

Pédophiles, meurtriers, violeurs,... les avocats ont la lourde tâche de représenter la parole d'un criminel et d'expliquer l'inexplicable. « Notre rôle est de défendre, pas de juger. »

Plus grand chose ne m'impressionne », confie Maître Rimondi, dont le dernier client, Haremza, est tristement célèbre. « Je défends régulièrement des gens qui ont commis des choses innommables. Ce métier m'a appris à relativiser et à repousser toujours plus loin les limites de l'homme. »

Pédophiles, meurtriers, violeurs,... les avocats côtoient quotidiennement le côté le plus noir de l'humanité. « Mais nous ne sommes pas là pour que la vérité se fasse », souligne cette avocate annécienne. « Défendre ne veut pas dire qu'on est d'accord avec ce que notre client a fait. Face à une affaire de viol, par exemple, je ne réagis pas en tant que femme, mais en tant que professionnelle dont le rôle est de représenter la parole de mon client. » Pour Maître Brossolet, défenseur d'Hotyat dans l'affaire Flactif, « si on commence à se poser des questions métaphysiques sur le fait de défendre un criminel, il vaut mieux changer de métier ! Même le pire des assassins mérite d'être défendu. » Georges Rimondi confirme : « Si nous jugions



« L'avocat est un mendiant d'humanité », résume M^e Rimondi, ici avec son client Stéphane Haremza.

des faits et non des hommes, il suffirait de rentrer des données dans un ordinateur pour obtenir la peine ! Or l'homme qui a tué a comme nous tous une histoire. Je suis là pour expliquer et faire entendre à mes semblables pourquoi l'un d'entre nous a commis l'irréparable. Juger n'est pas éradiquer ou lyncher. » « Nous sommes en fait des traducteurs », résume Luc Brossolet. « Ce qui est passionnant dans ce métier c'est d'es-

sayer de faire comprendre que les choses ne sont pas aussi simples qu'elles le paraissent. Notre rôle est très utile dans une société qui serait mal à l'aise de condamner des gens qui n'auraient pas droit à une défense. D'autant que tout citoyen peut un jour basculer et être confronté à des crimes. »

Ces « techniciens du droit » que sont les avocats ne sont pourtant pas des robots. « Forcément, on a une sensibilité »,

analyse l'avocate du barreau d'Annecy. « Pour ma part, il m'est devenu difficile depuis que j'ai des enfants de prendre des affaires de pédophilie. Mais le refus d'un dossier se fait plus en fonction du ressenti. Si je ne le sens pas, je ne m'engage pas. » Pour Maître Rimondi, la communication prime. « Il m'est arrivé de refuser de défendre des personnes quand je n'arrivais pas à instaurer un dialogue. »